

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Les « Cuisines bruxelloises » dispensent des repas à nos écoles communales et autres institutions comme le home du CPAS ou les restaurants sociaux. Si certaines plaintes ont déjà été exprimées sur les repas, personne ne remettait en question le respect des règles d'hygiène et la qualité des repas, plus globalement. La presse en a fait écho récemment.

Le Collège peut-il nous dire s'il a pris connaissance des incriminations ? Est-il au courant d'autres plaintes sur les repas des « Cuisines bruxelloises » ? Quelles sont ses conclusions à ce sujet ?

Le Collège juge-t-il utile de demander des explications aux « Cuisines bruxelloises » ? Peut-il garantir la qualité et les qualités sanitaires des repas qui sont élaborés par les « Cuisines bruxelloises ».

Monsieur l'Echevin DROUART donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen DROUART geeft lezing van het volgend antwoord:

Nous avons pris connaissance de l'article de « La Capitale ». Il met en cause l'activité du département « Enfance » (scolaire – crèche) dont la préparation des repas est réalisée sur la cuisine d'Anderlecht.

Pour répondre à votre première question, aucune plainte relative à l'hygiène ou à la qualité des repas n'est à déplorer à ce jour au sein des établissements communaux livrés par cet organisme. Pour le reste permettez-moi de relayer les informations données par le président de l'association à votre collègue Conseiller communal à la Ville de Bruxelles et qui réfute les accusations portées à l'encontre des « Cuisines bruxelloises ».

Dans l'article paru, c'est la Cuisine d'Anderlecht qui est mise en cause. Cette cuisine que j'ai eu l'occasion d'inaugurer l'année dernière est flambant neuve. Comme toutes ses infrastructures, la « Cuisine Centrale d'Anderlecht » fait l'objet d'un contrôle mensuel sur les nuisibles, ainsi que de contrôles par l'AFSCA, « Quality-Partner » ainsi que notre cellule « Qualité Hygiène » qui effectue des contrôles réguliers. Le dernier rapport de l'AFSCA en octobre 2021 a donné un avis favorable sur cette question de l'hygiène.

Les « Cuisines bruxelloises » ont toujours été irréprochables sur ce point, et cette attaque est, à la connaissance du Directeur Général, la première du genre depuis la naissance de l'association il y a près de 20 ans. En toute transparence, la journaliste a d'ailleurs pu se rendre immédiatement sur le site pour une visite de plus d'une heure vendredi dernier, sans pouvoir constater de problème de salubrité.

Cette diffamation, car c'est de cela qu'il s'agit, s'inscrit dans un contexte particulier avec un ancien employé qui a adressé verbalement et physiquement ses collègues en novembre dernier, faits qu'il a d'ailleurs reconnu dans l'article. Les faits reprochés ont amené l'association à licencier cette personne pour faute grave.

Il est regrettable qu'une telle situation vienne ternir l'image des « Cuisines bruxelloises » et remettre en question la qualité et le professionnalisme de cette structure. Il convient donc de rassurer l'ensemble des parents que la question de l'hygiène et de la santé publique est la priorité absolue de l'association. Les « Cuisines bruxelloises » ont, par ailleurs, contacté notre avocat afin de pouvoir entamer une procédure pour diffamation. Ces questions seront discutées lors du prochain conseil d'administration lundi prochain.